

Centre aéré : on ne peut plus annuler l'inscription

Les parents qui inscrivent leur enfant en centre de loisirs ne peuvent plus annuler leur réservation. Cela limite les abus mais inquiète les parents qui ont du mal à prévoir leurs besoins de garde.

« **Moi qui n'ai pas mon planning à l'avance, je fais comment ?** » Comme plusieurs parents nazairiens, Marc, père d'un petit garçon de six ans, s'interroge. Il a peur de ne plus avoir de place en centre de loisirs, ces prochains mercredis et vacances scolaires.

Fin décembre, il a reçu un courrier de la mairie l'informant sur les nouvelles modalités d'inscriptions. Désormais, « **qui réserve une place doit la payer et l'annulation n'est plus possible (1)** » explique Xavier Perrin, adjoint à l'Éducation.

Jusque-là, les parents pouvaient se désister jusqu'à deux semaines avant les vacances et les mercredis concernés, sans frais et sans avoir à se justifier. Mais « **il y a eu de l'abus** », reconnaît l'un d'entre eux. Par manque de visibilité sur le planning professionnel ou sur l'agenda des grands-parents, ou tout simplement par précaution, de nombreuses familles ont réservé plus de journées que nécessaires, puisque l'annulation était ensuite possible.

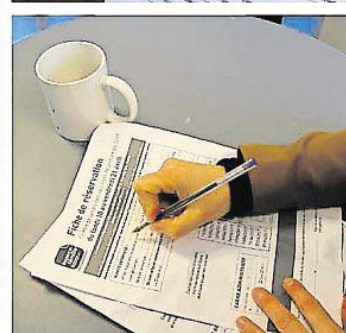
38 % d'annulation

Oui mais voilà. « **Sur certains centres, on a eu jusqu'à 38 % d'annulation** », observe Xavier Perrin. Sans parler des enfants inscrits mais qui ne sont même pas venus. « **Des parents ont un quotient familial si bas qu'ils ne prennent pas soin de désinscrire leur enfant** » ajoute en effet, du côté du personnel, Pascal Guérin, du syndicat Unsa. Au final, on pouvait se retrouver avec des places disponibles alors que des parents s'étaient fait refouler quelques semaines plus tôt. Car entre-temps, bien souvent, ils avaient trouvé d'autres solutions par peur de se retrouver le bec dans l'eau.

En plus de lutter contre les abus,



Les modalités d'inscription ont été modifiées en fin d'année dernière.



le nouveau fonctionnement va alléger la charge de travail à l'Espace-familles, où sont centralisées toutes les inscriptions. Car entre la réservation, l'annulation, les appels aux parents sur liste d'attente, il y avait parfois jusqu'à quatre ou cinq transactions pour une même place d'enfant en centre.

Liste d'attente « résorbée »

Où en est-on de ce nouveau fonctionnement, alors qu'arrivent les vacances de février ? Selon l'adjoint à l'éducation, le « **premier bilan est plutôt bon. On est plus proches**

des besoins réels des familles. La liste d'attente a été résorbée et les parents peuvent donc se rassurer : même au dernier moment il y aura de la place ! »

Par « **dernier moment** », il faut cependant entendre au moins deux semaines avant le mercredi souhaité ou les vacances. Les inscriptions pour celles de février sont par exemple closes depuis plus d'une semaine !

C'est d'ailleurs là un autre motif de mécontentement des parents, qui estiment avoir été mis devant le fait accompli avec ce courrier de la mairie, reçu en pleine période des fêtes.

« **D'un côté, on ne peut plus annuler et de l'autre, il faudrait toujours que l'on s'inscrive au moins deux semaines à l'avance !** » s'insurge une famille, incapable de connaître dans de tels délais ses besoins de garde.

Claire ROBIN.

(1) Sauf si l'enfant est malade ou en cas d'événement familial.

Espace famille, 31, avenue Léon-Blum. tél. 02 44 73 44 35 et saintnaizaire.espace-famille.net

Transfert de l'OMJ à la Ville : il a fallu s'ajuster

Depuis septembre, l'activité des centres de loisirs et du mercredi après-midi est gérée par la Ville. Par souci de simplification et pour offrir un « guichet unique » aux parents, la municipalité, qui s'occupait déjà de la cantine, du périscolaire etc., a en effet souhaité centraliser toute l'activité « enfance » proposée à Saint-Nazaire.

Ce changement s'est accompagné d'un transfert du personnel de l'association de l'Office municipal de la jeunesse à la mairie. Environ 130 salariés ont été concernés et une partie d'entre eux a déjà été « stagiaire ». Les autres suivront, au cas par cas, cette année ou l'an prochain.

Quel bilan ?

Six mois plus tard, où en est-on ? « **Il y a eu des inquiétudes et des réajustements, mais cela s'est bien passé** » estime Yann Saluce, du syndicat CFDT. Un bémol toutefois : les effectifs du personnel sont restés stables alors que celui des enfants a augmenté. « **Sur des périodes avec beaucoup d'absences pour maladies, la situation devient très vite**

tendue » observe Pascal Guérin, de l'Unsa.

Un autre agent pointe, de son côté, un passage du mode associatif à la fonction publique... pas simple à opérer. « **L'OMJ avait vingt ans d'expérience dans l'éducation populaire, alors oui, passer à la Ville, cette grande machine, c'est un gros changement** » explique-t-il.

Pour les usagers, le transfert de personnel a été transparent : les centres de loisirs, eux, n'ont pas bougé. Seule modification, toutes les inscriptions se prennent désormais auprès de l'Espace-familles. Ce bâtiment, situé à deux pas de la mairie, a vu son affluence bondir, avec une charge de travail supplémentaire pour la petite dizaine d'agents qui y travaillent, désormais aidés par deux renforts.

Cet été

L'organisation du programme de l'été a, cependant, pris du retard. Connus des parents à la mi-février l'an dernier, les détails ne seront donnés par la municipalité qu'en mars pour l'été 2017. Exceptionnellement,



Une grande partie des activités de l'OMJ a été transférée à la Ville en septembre dernier.

il y aura sans doute des journées d'inscription spéciales à la Maison des associations car l'Espace-familles ne pourra pas accueillir tous les parents. Les destinations de séjours devraient en revanche être les mêmes par rapport aux étés précédents, « **période OMJ** ».

L'association, qui existe toujours

aujourd'hui, s'est recentrée sur l'offre pour les 12/16 ans (séjours, animations pendant les vacances...). Mais prochainement, la Ville ouvrira un nouveau lieu dédié aux jeunes dans le centre-ville : faut-il y voir un premier pas vers une municipalisation des activités ados, également ?

C.R.